



## Lettre d'information aux professionnels

### L'application Alsace Bossue Tour pour vos clients !



Affiches et flyers mis à disposition sur simple demande.

#### ACTUALITÉS

##### Voeux



"A l'aube de cette nouvelle année chargée de nouveautés (grande structure intercommunale), d'incertitudes nationales, mondiales, autant politiques qu'économiques j'aimerais pouvoir vous envoyer une grande dose de pensées positives. « J'ai un rêve... » Je souhaite que 2017 révèle le meilleur de chacun et de tous ensemble.

Berthy Weinstein, Présidente de l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue.  
Lorentzen, le 17 janvier 2017

LES 14 ET 15 MARS 2017 A  
STRASBOURG

##### Digital Days



#### ☆ Nouveauté

##### Évolution du site Internet de l'Office de Tourisme : [www.tourisme.alsace-bossue.net](http://www.tourisme.alsace-bossue.net)



Pour répondre au changement des comportements des consommateurs, le site Internet de l'Office de Tourisme a fait l'objet de développements de manière à s'adapter à l'affichage des tablettes et des smartphones. Depuis l'an dernier, le nombre de connexions par mobile a dépassé le nombre de connexions via un ordinateur et l'équipement des ménages continue de progresser à un rythme soutenu (+12 points pour les smartphones, +6 points pour les tablettes). Les connexions sont donc possibles quasiment partout (en fonction toutefois de la couverture du réseau). Autant de possibilités d'accéder rapidement à l'information et aux réseaux sociaux ! Une géolocalisation de l'internaute permet une différenciation des informations affichées : des informations liées aux activités, animations à faire dans les jours à venir, la restauration pour les habitants et une information orientée séjours (hébergements, à voir, à faire) pour les visiteurs.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

[Lire la suite](#)



#### Outil de travail

##### Guide pratique du numérique à destination des restaurateurs



Un guide pratique vient d'être édité par la Direction Générale des Entreprises (DGE). Aujourd'hui, investir le digital, c'est valoriser votre établissement mais surtout s'adapter aux pratiques des consommateurs du XXI<sup>e</sup> siècle. Les internautes attendent désormais des réponses immédiates ; l'accès à l'information et la

recommandation sociale sont devenus des facteurs décisionnels importants. La présence sur internet, les réseaux sociaux constitue donc un nouvel enjeu pour les restaurateurs.

Retrouvez le guide sur l'espace pro (bas de page) de notre site internet / rubrique "Outils" ou cliquant sur "Lire la suite".

Deux journées gratuites de formation et d'échanges sur le thème du digital, l'une à l'attention des hôteliers, l'autre dédiée aux hébergements chez l'habitant. Le principe : vous aider à mieux utiliser Internet dans la promotion et la commercialisation de votre hébergement : avis clients, site Internet, réservations directes et distribution en ligne, fidélisation, réseaux sociaux... L'occasion de poser toutes vos questions et de vous tenir informé des tendances !

21 MARS 2017

### Eductour



Le 21 mars prochain, l'Office de tourisme de l'Alsace Bossue vous convie à un éductour. Venez découvrir, lors de cette journée, les richesses touristiques de l'Alsace Bossue afin que vous puissiez ensuite les valoriser auprès de vos visiteurs. Programme à venir.

[Toutes les actualités](#)

## ☆ Nouveauté

### Taxe de séjour : modification de tarifs



Suite à la réforme de la taxe de séjour, le nombre de catégories d'hébergements est passé de 10 à 12, occasionnant quelques modifications de tarifs à compter du 1er janvier 2017. Retrouvez l'ensemble des tarifs sur

la plateforme de déclaration de la taxe de séjour : <https://alsacebossue.taxesejour.fr> ou en cliquant sur "Lire la suite". [Lire la suite](#)

## ☆ Nouveauté

### Fiscalité : l'abattement des 71% ne concerne plus que les meublés classés !

La loi de finances 2016 a supprimé l'abattement forfaitaire de 71% pour les loueurs de gîtes ruraux non classés meublés de tourisme ! Désormais pour avoir droit à l'abattement de 71%, les loueurs de gîtes devront impérativement être classés en meublé de tourisme. Pour rappel les meublés de tourisme font l'objet d'un classement de 1 à 5 étoiles. 112 critères de contrôle garantissent un niveau de confort et de garanties répartis en 3 grands chapitres :

- Équipements et aménagements
- Services aux clientèles
- Accessibilité et développement durable

Le classement est effectué par un cabinet accrédité. Coordonnées auprès de l'Office de Tourisme : 03 88 00 79 26.

## 1/2 Chiffres clés

### Chiffres clés de 2016

# 2016 en chiffres

- Nombre de demandes d'informations traitées : 2018 soit -18% / 2015

- Nombre de connexions sur le site internet : 59 762 soit -11% / 2015

- Montant du chiffre d'affaires à la boutique de l'Office de Tourisme : 14 971 euros soit +44% / 2015

- Nombre d'abonnés à la newsletter : 622 soit +12% / 2015

- Nombre de fans page Facebook "Alsace Bossue" : 3 317 soit +5% / 2015

- Nombre de fans page Facebook "Savoureuse Alsace Bossue" : 992 soit +41% / 2015



**Office de Tourisme de l'Alsace Bossue**

90 rue Principale - 67430 LORENTZEN

☎ 03 88 00 40 39

[www.tourisme.alsace-bossue.net](http://www.tourisme.alsace-bossue.net)

[tourisme@alsace-bossue.net](mailto:tourisme@alsace-bossue.net)



Alsace Bossue  
Le Pays secret

Préservez l'environnement, n'imprimez ce mail que si nécessaire.



[Se désinscrire](#)